

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation et de l'enseignement Professionnels

Institut National Spécialisé dans la Formation Professionnelle
- Hassani BOUNEB - Biskra



PROGRAMME D'ETUDES

Informatique/option : Développeur Web et Multimédia

Code N°: INF0705

Structure du programme

Spécialité : Développer web Multimédia.

Niveau de qualification : Niveau V.

Diplôme : Technicien supérieur.

Durée de la formation : 30 mois.

Fiche de présentation du module

UMQ2 : Conception du projet

Module : Technique d'expression écrite et orale.

Code : MC1.3

Durée : 34 h

Objectif modulaire

Comportement attendu :

A l'issue de ce module, le stagiaire doit être capable de rédiger un rapport technique.

Conditions d'évaluation :

A partir :

- Modèles de rapports

A l'aide :

- Ordinateur
- Logiciels de Bureautique
- Imprimante

Critères généraux de performance :

- Sans fautes d'orthographe
- Respect des exigences liées à la rédaction d'un rapport
- Exactitude des informations reprises dans le rapport

Objectifs intermédiaires	Critères particuliers de performance	Éléments contenus
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rédiger des comptes rendus 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Respect de la technique ➤ Choix adéquat du type de modèle 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Technique d'écriture des notes ➤ Technique d'écriture des comptes rendus ➤ Modèles des comptes rendus ➤ Comptes rendus de réunions
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rédiger des rapports 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Respect de la technique ➤ Choix adéquat du type de modèle 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Modèles de rapports ➤ Procès verbal
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rédiger des rapports techniques 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Exactitude d'informations ➤ Respect de la technique 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport de mise en place des composants passifs du réseau ➤ Rapport de validation d'une installation ➤ Rapport de configuration matérielle et logicielle

